

Maîtriser le budget d'une collectivité territoriale

 1 journée / 6 heures

 Pré-requis : aucun

Pédagogie

Travaux en groupe restreint (ateliers), cas pratiques et études de cas

Public visé (10 à 15 participants)

En groupe restreint, élus locaux, collaborateurs d'élus locaux

Acquis recherchés

Être en capacité d'élaborer le budget de la commune en appliquant les grands principes budgétaires et comptables

Maîtriser la santé financière de sa collectivité et pouvoir exploiter politiquement les documents financiers

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître le contexte général des **finances publiques locales** et notamment le rôle des collectivités territoriales
- Comprendre les **équilibres** du budget d'une collectivité territoriale et les modes de décision et d'arbitrage
- Connaître les **grands principes** budgétaires et comptables
- Connaître les documents types de gestion budgétaire (budget primitif, compte administratif, compte de gestion, etc.)
- S'approprier les grands principes de construction d'un **budget communal**
- Déchiffrer et **exploiter politiquement** un document budgétaire
- Mesurer la **santé financière** de la collectivité : connaître les principaux **indicateurs** de l'analyse financière

CONTENU PÉDAGOGIQUE

CONTENU ADAPTÉ EN FONCTION DU TYPE DE COLLECTIVITÉ ET DE SA TAILLE

 **Identifier les règles essentielles de la comptabilité publique locale** : les enjeux du décret relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, les principes associés au compte administratif, au compte de gestion, le rattachement des produits et des charges à l'exercice, la nomenclature budgétaire et comptable des collectivités territoriales

 **Savoir décrire la structure d'un budget** : les recettes issues des dotations de l'État, de la fiscalité et des redevances, les dépenses associées au fonctionnement, aux charges de personnel, aux investissements, les principaux documents budgétaires : le budget primitif, les décisions modificatives et le budget supplémentaire

D.O.B

